

# COUTS 2017

La nouvelle région administrative Midi-Pyrénées/Languedoc-Roussillon créée par la réforme territoriale de 2014 est opérationnelle à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

La F.F.TRI a décidé de fixer un calendrier commun à toutes les ligues régionales pour faciliter leur fusion. Lors de notre prochaine assemblée générale, vous serez amenés à voter pour la création d'une structure de coordination qui sera un organe déconcentré temporaire de la F.F.TRI. Cette nouvelle structure qui sera paritaire (nombre de sièges égal) devra rédiger et proposer un **projet de fusion** qui devra être adopté dans les mêmes termes par les deux ligues en assemblée générale de 2017 au plus tard.

Ce projet comprendra des harmonisations dans divers domaines à savoir : nouveaux statuts, siège de la nouvelle ligue, contrats de travail et ressources humaines, matériels, harmonisation des coûts, projet associatif (plan de développement pour 2017/2022)

Toutefois, les deux ligues ont anticipé ce mouvement, deux réunions ont eu lieu, les 19 septembre et 19 décembre à Carcassonne. La première fut une prise de contact, la seconde a permis de mettre à plat l'ensemble de nos pratiques et de réaliser un état des lieux comparatif de nos deux ligues dans les domaines de la trésorerie, de l'arbitrage et sportif.

A l'issue de notre dernière réunion, nous avons convenu, d'évoquer le coût des licences lors de notre assemblée générale de janvier.

Vous trouverez ci-dessous le coût actuel des licences 2016 pour les deux Ligues (licenciés au 31/08/2015).

	LIGUE MP	LIGUE LR	LIGUE MP	LIGUE LR	LIGUE MP	LIGUE LR
Type de licence	Nombre de licenciés		Part Ligue (en euros)		Montant (en euros)	
A - Lic. club - Compétition - Jeune	159	219	8	20	1272	4380
A - Lic. club - Compétition - Jeune - 1/2 tarif	105	76	4	10	420	760
B - Lic. club - Compétition - S. & V.	1065	961	22	29	23430	27869
C - Lic. club - Loisir - Jeune	33	2	6	18	198	36
C - Lic. club - Loisir - Jeune - 1/2 tarif	9	4	3	9	27	36
D - Lic. club - Loisir - S. & V.	131	60	6	32	786	1920
E - Lic. club - Compétition - Jeune - Paratriathlon	2	0	8	20	16	0
F - Lic. club - Compétition - S. & V. - Paratriathlon	5	2	22	19	110	38
G - Lic. club - Dirigeant	25	38	6	17	150	646
H - Lic. individuelle - Compétition - S. & V.	0	0	118	143	0	0
I - Lic. individuelle - Compétition - S. & V. - Paratriathlon	0	0	118	143	0	0
J - Lic. individuelle - Dirigeant	1	3	6	17	6	51
<b>TOTAL</b>	1535	1365			26415	35736

Dans le but d'harmoniser le coût des licences à l'horizon 2018, une décision commune a été prise pour que cette harmonisation puisse s'effectuer dès l'exercice 2017.

Cette proposition d'harmonisation tient compte (tableau ci-dessous).

- ⇒ Une baisse de la part Ligue en Languedoc-Roussillon.
- ⇒ Une hausse de la part Ligue en Midi-Pyrénées qui sera étalée sur deux exercices pour éviter une augmentation trop importante.

Type de licence	LIGUE MP			LIGUE LR		Estimation du cout total de la licence
	2016	2017	2018	2016	2018	
A - Lic. club - Compétition - Jeune	8	13	18	20	18	43.00€
A - Lic. club - Compétition - Jeune - Demi-tarif	4	6,5	9	10	9	21.50€
B - Lic. club - Compétition - S. & V.	22	24	26	29	26	100.00€
C - Lic. club - Loisir - Jeune	6	12	18	18	18	36.00€
C - Lic. club - Loisir - Jeune - Demi-tarif	3	6	9	9	9	18.00€
D - Lic. club - Loisir - S. & V.	6	12	18	32	18	36.00€
E - Lic. club - Compétition - Jeune - Paratriathlon	8	13	18	20	18	43.00€
F - Lic. club - Compétition - S. & V. - Paratriathlon	22	20	18	19	18	92.00€
G - Lic. club - Dirigeant	6	12	18	17	18	36.00€
H - Lic. individuelle - Compétition - S. & V.	118	118	176	143	176	250.00€
I - Lic. individuelle - Compétition - S. & V. - Paratriathlon	118	118	176	143	176	250.00€
J - Lic. individuelle - Dirigeant	6	12	18	17	18	36.00€

***\*L'estimation du cout total de la licence précisé dans le tableau, ne tient pas compte des augmentations éventuelles de la part FF.TRI\****

De plus, les pénalités de retard pour les renouvellements de licence effectués après le 1<sup>er</sup> janvier 2017 s'élèveront à 20€ (10€ part Ligue + 10€ part FFTRI).

Nous vous proposons de **voter** ces coûts afin qu'ils soient pris en compte dès la saison 2017.

Notons, en ce qui concerne les pass compétition, les deux ligues ont convenu d'adopter le système de convention avec la F.F.TRI en vigueur déjà en Midi-Pyrénées.